



Groupe de recherche  
**Médias et santé**

[www.grms.uqam.ca](http://www.grms.uqam.ca)

## Évolution de la sédentarité de la population québécoise en lien avec les actions gouvernementales et la couverture médiatique en activité physique

Lise Renaud

Natalie Kishchuk

Renaud, Lise, et Natalie Kishchuk. 2007. «Évolution de la sédentarité de la population québécoise en lien avec les actions gouvernementales et la couverture médiatique en activité physique ». In *Les médias et le façonnement des normes en matière de santé*, Collection Santé et Société, p. 167-174. Québec : Presses de l'Université du Québec.

### 3.5 Évolution de la sédentarité de la population québécoise en lien avec les actions gouvernementales et la couverture médiatique en activité physique

Lise Renaud, Ph.D. et Natalie Kishchuk, Ph.D.

#### RÉSUMÉ

Le bruit sociétal (couverture médiatique et actions gouvernementales) a-t-il une influence sur les normes en matière d'activité physique? À partir de trois sources de données (données d'enquête, couverture médiatique et interventions gouvernementales) une analyse exploratoire montre un lien ténu entre le bruit sociétal et la non sédentarité dans le temps. Cette étude soulève aussi des absences de mesures temporelles comparables dans les enquêtes portant sur les comportements alimentaires et d'activité physique pour les chercheurs désireux de réaliser des enquêtes rétrospectives.

#### ABSTRACT

Does "societal buzz" about physical activity (media and government attention) have an influence on physical activity norms? Using three data sources (population surveys, media coverage, and government interventions), our exploratory analysis shows a link between the level of "societal buzz" and population non-sedentarity over time. The study also highlights the lack of comparable measures over time for behaviors such as physical activity and nutrition, limiting our ability to conduct retrospective analyses of the evolution of social norms.

#### INTRODUCTION

Cette étude visait à comprendre l'influence des médias comme élément de l'environnement social dans le façonnement et l'adoption de normes de santé. Plus spécifiquement, elle cherchait à vérifier d'une part, l'existence d'un lien d'influence des médias sur les normes sociales et les comportements individuels et collectifs en matière d'activité physique et d'autre part, à examiner l'effet des actions gouvernementales en matière de santé sur les pratiques d'activité physique.

Des recherches en communication de la santé ont tenté d'explicitier les mécanismes sous-jacents à l'influence médiatique sur les normes reliées à la santé. L'une d'entre elles, réalisée par Yanovitzky et Stryker (1), examine les effets des médias sur la consommation excessive occasionnelle d'alcool chez les jeunes de la fin secondaire (*binge drinking*). Ces auteurs ont exploré quatre voies d'influence médiatique sur les normes en matière de santé. Les deux premières sont directes et les deux autres indirectes : 1- la présence de modèles de comportements spécifiques ; 2- la perception des risques ; 3- la discussion avec les membres de sa communauté suite à une exposition médiatique et 4- les politiques

ou actions de diverses institutions sociales qui obtiennent du temps d'antenne pour approuver ou désapprouver un ou des comportements. Ces voies ont été testées à l'aide de données sur la couverture médiatique du comportement des jeunes consommant occasionnellement une quantité excessive d'alcool et sur les enquêtes sur ce type de consommation d'alcool effectuées entre 1978 et 1996. Leurs résultats ont démontré que les messages médiatiques visant à amener une perception du risque ou la discussion avec les membres n'ont eu aucun effet sur le comportement de consommation occasionnelle excessive d'alcool. Par contre, la diffusion de nouvelles d'actualité sur le comportement de consommation (modèle inacceptable socialement) a eu un impact lorsqu'elle est accompagnée d'informations portant sur les politiques et les actions des institutions sociales ou sur l'approbation ou la désapprobation sociale. Par exemple, lorsqu'au bulletin de nouvelles, on relate qu'un chauffeur a perdu son permis de conduite parce qu'il était en état d'ébriété (comportement spécifique), le téléspectateur constate que la loi sur la conduite en état d'ébriété émise par le gouvernement (politique) désapprouve le comportement d'alcool au volant. La norme véhiculée par le média est : l'alcool au volant c'est criminel, c'est-à-dire qu'aucune conduite de véhicule n'est permise par la société et le gouvernement s'il y a consommation d'alcool au-delà d'une certaine quantité permise. Selon cette étude, deux voies, l'une directe (présence de modèle de comportement) et l'autre indirecte (actions gouvernementales) auraient davantage de lien avec l'intégration des normes et des comportements.

Notre objectif initial était de tester les hypothèses découlant de ce cadre conceptuel de Yanovitzky et Stryker à savoir qu'il y a d'une part, des liens entre les actions des agents de changement au niveau gouvernemental (émetteur initial des normes), la couverture médiatique (émetteurs relais) et la pratique de l'activité physique des québécois (norme interprétée et appropriée par la population) et d'autre part, des mécanismes directs et indirects. Pour ce faire, nous avons besoin des séries de données identiques ou comparables pendant plusieurs années, pour les trois éléments : émetteur initial, émetteur relais et norme interprétée. L'absence de telles données pour l'ensemble des années dans les séries temporelles sur la pratique de l'activité physique exclut la possibilité de tester les parcours d'influence directe et indirecte par les techniques de régression chronologique employées par Yanovitzky et Stryker. Les actions gouvernementales (émetteur initial) choisies sont celles entreprises par Kino-Québec qui est géré conjointement par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport, le Ministère de la Santé et des Services sociaux et les Agences régionales de santé et dont le but est de promouvoir un mode de vie physiquement actif pour contribuer au mieux-être de la population québécoise. La couverture médiatique (émetteur relais) était celle réalisée sur une période de vingt ans à la télévision de la *Société Radio Canada* ainsi qu'au journal *La Presse*. En vue d'examiner l'influence des médias sur les normes en matière d'activité physique,

nous avons combiné la couverture médiatique avec celle des programmes émis par Kino-Québec, qui constitue le principal instrument d'action et d'investissement du Gouvernement du Québec dans l'activité physique, depuis sa création en 1984. Nous avons intitulé cette combinaison *influence sociétale* ou *bruit sociétal*. Nous entendons par là que les institutions médiatiques ou gouvernementales en regard de l'activité physique ont occupé l'espace des médias et de ce fait ont envoyé un battage médiatique, ont créé une légère onde, ont fait un certain bruit à l'égard de la pratique de l'activité physique. Notre hypothèse est à l'effet que ce bruit sociétal avait une répercussion sur les normes en matière d'activité physique véhiculées à travers le temps.

## MÉTHODOLOGIE

### Sources de données

Dans une première étape, nous avons extrait et compilé des données représentant le bruit sociétal autour de l'activité physique. Deux types de données ont été utilisés : des données de couverture médiatique de l'activité physique et des données décrivant les actions gouvernementales en matière d'activité physique. Ensuite, nous avons établi des indicateurs de pratique d'activité physique par la population québécoise. Notre objectif était de pouvoir établir des indices annuels provenant des sources stables de mesure pour la série d'années la plus longue possible. Les données et leur traitement sont décrits ici-bas.

### Bruit sociétal

#### *Couverture médiatique de l'activité physique*

Une analyse de contenu de la couverture médiatique (journal *La Presse* et télévision *Société Radio-Canada*) de l'activité physique de 1985 à 2005 a été réalisée. Cette analyse a permis l'identification du nombre annuel d'articles et de segments télévisés touchant à l'activité physique de loisir. Nous avons également examiné les caractéristiques des articles et des segments : les sujets précis, la durée, les types de rubriques et d'émissions, les types de porte-parole ou d'experts mis à contribution, et les lieux où se situait le contenu. Les articles et les segments touchant le sport professionnel ou d'élite n'ont pas été retenus dans le cadre de cette étude. L'analyse a été réalisée à l'aide des outils de recherche développés au Laboratoire de presse Caisse, Chartier de la Chaire en relations publiques de l'UQAM. La section 3.7 de ce recueil présente l'analyse détaillée du discours de ces deux médias québécois.

Pour représenter la composante du bruit sociétal provenant des médias, nous avons utilisé le nombre total d'articles et de segments ayant apparu annuellement.

### ***Les politiques et les interventions gouvernementales***

Une analyse de contenu a été effectuée sur l'ensemble des documents relatifs aux rapports annuels du programme Kino-Québec présents dans ceux des ministères auxquels il a été rattaché, pour la période 1984-1985 à 2004-2005. La section 3.6 de l'ouvrage donne davantage de détails sur l'analyse du discours. Les éléments ciblés lors de la recherche étaient : les réalisations médiatiques et les programmes d'interventions, leurs publics cibles ainsi que leurs contextes. Les réalisations médiatiques incluaient les bulletins, les banques d'informations, les campagnes médiatiques et les affiches. Les interventions comprenaient les événements, les kiosques, les programmes d'intervention, les modules développés et le soutien offert. Pour être considérés, ces éléments devaient être des constituants d'une perspective d'incitation à l'activité physique de loisir, excluant le domaine des sports de niveau élite ou de compétition. Les missions et les mandats confiés à Kino-Québec pendant cette période ont aussi été analysés.

N'ayant pas de données sur la portée des actions de Kino-Québec (par exemple, le nombre de personnes rejointes), nous avons représenté la composante du bruit sociétal provenant des politiques et les interventions gouvernementales par le nombre total annuel d'interventions et de réalisations médiatiques.

### **Pratique de l'activité physique/sédentarité**

Comme nous n'avons pas eu accès à des données d'enquête annuelles standardisées sur l'activité physique au sein de la population québécoise du type dont ont pu bénéficier Yanovitzky et Stryker (1) (des mesures de normes sociales et de comportements provenant des enquêtes transversales répétées annuellement entre 1978 et 1996 et faisant partie d'une seule étude de monitoring de la population américaine), nous avons eu recours aux éléments communs des enquêtes populationnelles disponibles. Il s'agit des enquêtes suivantes : les Enquêtes sociales et de santé de 1992-93 et 1998 et les Enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes, éditions 1.1 (2000), 1.2 (2002), 2.1 (2003), 2.2 (2004) et 3.1 (2005). Les Enquêtes sociales et de santé (ESS) de 1992-93 et 1998 ont été réalisées auprès de la population québécoise ; les questions sur l'activité physique ont été complétées par la population âgée de 15 ans et plus. Les Enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) portent sur la population canadienne de 12 ans et plus ; nous avons utilisé les données pour la population québécoise et ce, pour les répondants de 15 ans et plus<sup>1</sup>. Bien que ces deux séries d'enquête aient adopté des approches différentes pour mesurer le niveau d'activité physique au sein de la population, elles avaient certains items de base en commun.

<sup>1</sup> Ces données ont été rendues disponibles par le CADRISQ (Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut statistique du Québec).

Deux autres enquêtes comprenant des mesures de l'activité physique n'ont pas pu être utilisées : l'Enquête sociale et de santé de 1987, car ces mesures d'activité physique étaient trop différentes de celles des autres enquêtes, et l'Enquête québécoise sur l'activité physique de 1998, car le fichier de données était incomplet.

Les enquêtes utilisées avaient en commun des mesures de la pratique d'un ensemble d'activités de loisirs et sportives dans une période précédant l'enquête. Les ESCC demandaient au répondant d'indiquer s'il avait pratiqué les activités dans les trois mois précédant l'enquête, à l'aide d'une réponse dichotomique (oui/non). Le ESS 1992-93 incluait une question identique, mais à propos des 12 mois précédant l'enquête. L'ESS 1998 questionnait les participants au sujet des trois derniers mois, mais sur une échelle de 7 points allant de « aucune fois » à « 4 fois ou plus par semaine ». Afin de constituer une mesure comparable avec les autres enquêtes, nous avons dichotomisé les réponses en « aucune fois » ou « une fois ou plus ». Les 12 activités communes à ces sept enquêtes étaient : la marche, le jardinage, la danse sociale, le jogging, les cours d'exercice physique, le tennis, le golf, les quilles, le patinage libre sur glace, le hockey sur glace, le volley-ball et le basket-ball. Pour créer un indice comparable pour chacune des années, nous avons créé un indice qui était simplement la pratique d'un moins une de ces activités à l'intérieur de la période analysée. Ceci constitue plus proprement dit un indice de la sédentarité de la population, divisant celle-ci entre ceux qui ne font aucune activité physique et ceux qui font au moins une activité. Les données d'enquête sont assujetties à une pondération populationnelle.

### **Création d'indices et analyses**

Pour examiner l'évolution de la proportion annuelle de la population québécoise qui était non-sédentaire, nous avons calculé la différence entre chaque proportion annuelle et celle de l'année précédente pour laquelle il y avait des données. Nous avons restreint la période d'analyse à la série d'années où il n'y avait pas d'absence de données pour plus d'une année consécutive, dont 1998 à 2005 (donc en laissant tomber l'ESS 1992-93).

Un indice de bruit sociétal a été créé en totalisant les nombres annuels de politiques et d'interventions gouvernementales et les nombres annuels d'éléments de couverture médiatique. Afin de pouvoir examiner l'évolution du bruit sociétal, nous avons calculé la différence entre chaque total annuel et celui de l'année précédente pour laquelle il y avait des données sur la pratique de l'activité physique dans la population.

Étant donné la nature des données disponibles, notre approche à l'analyse est essentiellement descriptive et exploratoire.

## RÉSULTATS

Le tableau 1 présente les données et les indices produits pour chacune des années disponibles.

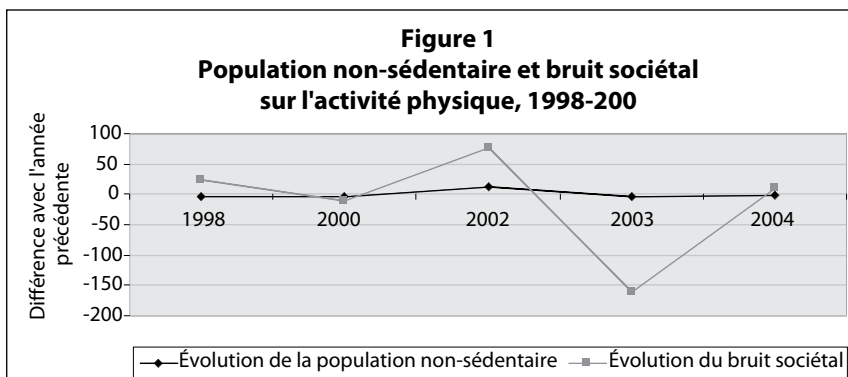
**Tableau 1**  
**Indices de norme de non sédentarité et de bruit sociétal**

Année	Norme sur la non sédentarité % population québécoise 15 ans et plus	Évolution de la norme de non sédentarité	Évolution du bruit sociétal: total de la couverture médiatique et des actions gouvernementales
1998	76.31 <sup>1</sup>	-3.5	24.2
2000	73.02 <sup>2</sup>	-2.7	-10
2002	85.22	11.8	76.8
2003	82.22	-3	-160.3
2004	81.22	-1	11.1
2005	85.42	4.2	-37.5

<sup>1</sup> Enquête sociale et de santé 1998

<sup>2</sup> Enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes, 1.1 (2000), 1.2 (2002), 2.1 (2003), 2.2 (2004), 3.1 (2005).

Les indices sont présentés en forme graphique à la figure 1. Tel que nous l'avions anticipé par notre hypothèse de base, nous constatons qu'une augmentation du bruit sociétal entre 2000 et 2002 est accompagnée par une augmentation de la présence de la norme promouvant la non sédentarité i.e. que la population rapporte davantage faire de l'activité physique. À l'inverse, entre 2002 et 2003, on observe à la fois une diminution du bruit sociétal et une légère diminution de la population non sédentaire ou une présence médiatique moins forte de la norme sur l'activité physique.



## **DISCUSSION ET CONCLUSION**

Au départ, l'étude était très ambitieuse. Elle voulait mesurer l'impact relatif des mécanismes médiatiques directs et indirects, sur les normes en matière d'alimentation et d'activité physique de la population, ainsi que des actions des institutions de santé. Elle poursuivait le travail entrepris par Yanovitsky et Stryker (1) en l'étendant aux domaines de la nutrition et de l'activité physique. Cette étude requérait l'intégration de trois sources importantes de données : 1- les normes relatives à la nutrition et à l'activité physique en vigueur dans la population globale obtenues sur 20 ans par des données d'enquête ; 2- la couverture médiatique de l'activité physique et de la nutrition sur la même période de temps et 3- les politiques et les interventions gouvernementales tout au long de la même période de temps.

Nous avons eu la chance de recueillir les données sur l'évolution du discours des médias sur l'activité physique et la nutrition ainsi que celles sur les actions gouvernementales de Kino-Québec sur plus de 20 ans. Ces études font l'objet d'une section séparée dans le présent recueil.

Les données d'enquête se sont avérées quelque peu déroutantes. Celles portant sur la nutrition ne permettaient aucune comparaison d'une année à l'autre étant donné l'absence de constance entre les différentes mesures utilisées à l'intérieur des différentes enquêtes et également, dans une même enquête, mais au cours d'années différentes. Les questions changeaient d'années en année, le groupe d'âge variait et la fréquence entre la passation des questionnaires n'était pas la même. Par conséquent, l'examen des normes en matière d'alimentation a dû être abandonné. Quant à la pratique de l'activité physique, il a fallu exploiter au maximum les données d'enquête et retenir un indice ténu mais comparable d'une période à l'autre, celui de non sédentarité. Il aurait été intéressant d'avoir, comme Yanovitsky et Stryker (1), toujours les mêmes questions posées depuis 20 ans, au même groupe d'âge et ce, à chaque année.

Notre hypothèse était que le bruit sociétal a une répercussion sur les normes en matière d'activité physique véhiculées à travers le temps. C'est-à-dire que si la couverture médiatique ou les actions gouvernementales créent une légère onde, font un certain bruit à l'égard de la pratique de l'activité physique, la population intègrera la norme proposée. Les résultats tendent à démontrer que s'il y a du bruit sociétal, c'est-à-dire s'il y a un tapage médiatique avec les actions gouvernementales, la norme de non sédentarité semble augmenter dans la population. Le bruit sociétal est associé vraisemblablement à une attitude sociale générale envers un comportement. Ceci est en lien avec notre hypothèse, bien que nous ne pouvons pas statuer sur la relation causale.

Dans la société, les normes (dont celles liées à la pratique de l'activité physique) sont sujettes aux pressions positives (favorisant une amélioration du comportement) comme aux pressions négatives (favorisant un déclin du comportement). Si les pressions positives dominent c'est-à-dire si le bruit sociétal provient des organisations de santé, le niveau socialement acceptable du comportement s'accroît. Si les pressions négatives prennent le pas, c'est-à-dire si le bruit sociétal proviendrait d'organisation valorisant « la sédentarité », les normes changent et le niveau de comportement s'abaisse. Bien que nous n'ayions pas testé cette formule, il serait concevable que les normes soient également influencées par un positionnement positif (effet amplificateur) et négatif (effet modérateur); les médias pourraient ainsi contribuer en transmettant et structurant l'information qui alimenterait les deux positionnements. Ceci reste à être démontré.

Outre les résultats attendus au regard de notre hypothèse de départ et de notre hypothèse modifiée, cette étude nous a également permis de constater la criante absence de mesure temporelle constante entre les enquêtes relatives aux comportements populationnels en matière d'alimentation puisqu'il nous a été impossible d'établir une quelconque comparaison statistique que ce soit entre toutes celles que nous avons obtenues. Dans le cas des enquêtes portant sur le niveau d'activité physique de la population québécoise, nous avons heureusement pu établir un indice relativement comparable, mais cette lacune est également observable. Cette importante déficience soulevée par notre étude, pour les chercheurs en provenance de différents champs d'études touchés par ces comportements, doit faire l'objet d'un redressement dans les délais les plus brefs étant donné l'actuelle épidémie d'obésité et le faible niveau de pratique d'activité physique observé dans presque toutes les strates de la population québécoise.

## RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

- 1- Yanovitzky, I. et Styker, J. (2001) Mass media, social norms and health promotion effects : a longitudinal study of media effects on youth binge drinking, *Communications Research*, 28(2): 208-239